FAQ – AMI « Accélérer l'innovation au service de la souveraineté numérique »

ELIGIBILITE ET CRITERES DE SELECTION

- **Qui peut candidater à l'AMI ?**

L'AMI s'adresse aux **startups innovantes de moins de cinq ans** développant des solutions à fort potentiel dans les secteurs de la **santé ou de la finance**. Les entreprises candidates doivent être **domiciliées (siège social) en France ou en Europe** et **ne doivent pas déjà être clientes OUTSCALE** et ne doivent pas avoir bénéficié d'un compte de test OUTSCALE par le passé.

- **Existe-t-il une taille minimale ou maximale d'entreprise pour rejoindre le programme ?**

La taille de l'entreprise n'est pas un critère d'éligibilité. Cependant, l'un des critères importants porte sur la capacité de l'équipe à s'investir dans le programme. Une équipe pluridisciplinaire et disponible pour participer aux ateliers, formations et déploiements techniques constitue un atout important lors de l'évaluation des candidatures.

- **Une entreprise créée en 2021 (ayant entre 5 et 6 ans d'existence) peut-elle être considérée comme éligible ?**

Les entreprises candidates doivent en principe avoir été créées il y a moins de 5 ans. Toutefois, une certaine souplesse peut être envisagée pour les startups créées en 2021. Chaque situation sera examinée au cas par cas.

- **Une filiale créée il y a moins de 5 ans, dont la société mère a été créée il y a plus de 5 ans, peut-elle candidater ?**

Non. Les filiales de sociétés dont l'entité mère a été créée il y a plus de 5 ans ne sont pas éligibles.

- **Quels secteurs d'activité sont concernés ?**

L'AMI cible en priorité les startups développant des solutions innovantes dans les domaines de la santé et de la finance, avec un fort enjeu de souveraineté.

Cependant, L'AMI ne se limite pas aux solutions de e-santé ou de medtech. Les projets contribuant à des enjeux de santé publique, comme dans le domaine de la santé environnementale, peuvent être étudiés.

L'éligibilité sera étudiée au cas par cas en fonction de leur proposition de valeur et de leur adéquation avec les objectifs de l'AMI décrits dans le règlement.

- **Quels sont les critères de sélection des lauréats ?**

FAQ – AMI « Accélérer l'innovation au service de la souveraineté numérique »

Les candidatures seront analysées selon plusieurs critères, notamment la qualité technique, l'originalité, le potentiel commercial, la cohérence avec le positionnement d'OUTSCALE et l'impact sociétal et environnemental. Pour plus d'information sur les critères de sélection vous pouvez consulter le règlement de l'AMI.

CANDIDATURE A L'AMI

- **Comment déposer sa candidature ?**

Les candidatures doivent être déposées via le formulaire dédié avant le 9 novembre 2026 (23h59) heure française.

- **Combien de lauréats seront sélectionnés ?**

À l'issue du processus de sélection, 3 startups seront retenues.

PROGRAMME OUTSCALE FOR ENTREPRENEURS

- **Que comprend l'accompagnement proposé aux lauréats ?**

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement associant des ressources cloud souveraines certifiées HDS, des crédits GPU, un accompagnement technique pour le déploiement de leurs solutions ainsi qu'un accès à l'expertise et à l'écosystème des partenaires du programme. Chaque projet fait néanmoins l'objet d'une analyse spécifique afin d'identifier les besoins en calcul, les contraintes réglementaires et les exigences liées aux données de santé.

L'accès à des capacités d'inférence mutualisées ou des jeux de données de santé ne constitue pas un volet prévu dans le cadre du programme.

- **La participation au programme est-elle gratuite ?**

Oui. Les startups sélectionnées bénéficient gratuitement des ressources et de l'accompagnement prévus dans le cadre du programme, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement.

- **Comment le programme OUTSCALE for Entrepreneurs a-t-il aidé les précédents lauréats à développer leur activité ?**

Pour plusieurs startups accompagnées, l'accès à une infrastructure cloud souveraine et sécurisée a constitué un véritable levier de croissance. Cette dimension a notamment facilité

FAQ – AMI « Accélérer l'innovation au service de la souveraineté numérique »

l'accès à certains marchés exigeants, comme la santé ou les marchés publics, où les questions de sécurité et de souveraineté des données sont essentielles.

Le programme a également permis aux lauréats de gagner en visibilité grâce aux actions de communication menées par OUTSCALE et aux opportunités de présentation de leurs solutions auprès d'acteurs de l'écosystème. Cette exposition a contribué à renforcer leur crédibilité et leur développement commercial.

- **Les lauréats sont-ils tenus de poursuivre leur hébergement chez OUTSCALE à l'issue des 6 mois du programme ? si une poursuite est souhaitée, des conditions tarifaires préférentielles sont-elles proposées ?**

OUTSCALE offre 50 k€ de crédits cloud (IaaS) et 20 k€ dans le cadre du programme, avec l'ambition que les startups qui suivent le programme deviennent clientes. Il n'y a pas d'obligation.

À l'issu du programme les startups sont libres de poursuivre leur hébergement chez OUTSCALE. Les conditions sont celles offertes à l'ensemble des clients, y compris les offres volumétriques du type "saving plans". En outre les conditions de la transition sont discutées aux termes du programme selon la maturité économique de la startup à l'issu des 6 mois de programme.

- **Quel est le coût de l'hébergement HDS sur la région cloudgouv-eu-west-1 (SecNumCloud 3.2) hors programme ?**

L'hébergement HDS n'induit aucun surcout chez OUTSCALE que ce soit pour la région SecNumCloud ou la région eu-west-2.

Les tarif d'OUSTCALE sont publics et peuvent être consulté sur le site : https://fr.outscale.com/tarifs/

PARTENAIRES ET ECOSYSTEME

- **Quelle est la stratégie de Dassault Systèmes dans le domaine de la santé ?**

Dassault Systèmes accompagne la transformation du secteur de la santé à travers ses solutions de jumeaux virtuels, capables de modéliser des phénomènes biologiques à différentes échelles : de la simulation moléculaire pour le développement de nouvelles thérapies jusqu'à la modélisation d'organes ou de parcours de soins.

Grâce à l'intégration de technologies telles que Medidata, Dassault Systèmes intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la recherche jusqu'aux essais cliniques et à l'industrialisation.

FAQ – AMI « Accélérer l'innovation au service de la souveraineté numérique »

LES RESSOURCES GPU

- **A quoi correspondent les 20 000 € de ressources GPU ?**

Il s'agit d'un montant de crédits de consommation permettant d'utiliser les ressources GPU mises à disposition par OUTSCALE. La consommation est décomptée selon les tarifs correspondant aux types de GPU utilisés.

- **Comment seront réparties les ressources GPU entre les lauréats ?**

La répartition sera définie en fonction des besoins réels de chaque projet. Une répartition équitable constitue le point de départ, mais les crédits pourront être ajustés afin d'optimiser leur utilisation entre les différents lauréats.

- **Sur quelle durée les ressources GPU pourront-elles être utilisées ?**

Les ressources GPU pourront être consommées pendant toute la durée du programme, soit six mois. Les crédits non utilisés à l'issue de cette période ne pourront pas être reportés.

- **Les lauréats pourront-ils choisir le type de GPU adapté à leur projet ?**

Oui. L'objectif est de permettre à chaque startup de sélectionner les ressources GPU les plus adaptées à ses besoins techniques, parmi les infrastructures disponibles. Comme pour tout environnement cloud, des contraintes ponctuelles de disponibilité peuvent néanmoins s'appliquer.

- **Les ressources GPU sont-elles compatibles avec les environnements certifiés HDS et SecNumCloud ?**

Oui. Les lauréats pourront bénéficier d'environnements conformes aux exigences de sécurité proposées par OUTSCALE, notamment dans le cadre de comptes SecNumCloud 3.2. Les régions cloud OUTSCALE sont également certifiées HDS.

- **Un accompagnement est-il prévu pour dimensionner les besoins cloud et GPU ?**

Oui. L'accompagnement technique comprend une phase d'embarquement et de formation permettant d'évaluer les besoins de chaque startup et de définir l'architecture cloud ainsi que les ressources GPU les plus adaptées à son projet. Cela fait partie intégrante du programme afin d'assurer une utilisation optimale des infrastructures mises à disposition.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez d'autres questions :
openinnovation@capdigital.com